

## Conseil municipal 27 janvier 2017

### 1) Forêt

Le conseil municipal prend note des travaux programmés en forêt pour l'année 2017, travaux s'élevant à la somme de 19 713 € HT.

En septembre 2014, le conseil municipal avait acté la création d'une zone hydromorphe de 8 ha en forêt communale. Le dossier venant seulement d'être pris en compte et les conditions de cette création ayant changé, une nouvelle délibération est prise. Une aide de 36 520€ (Etat plus union européenne) est prévue pour cette réalisation.

Etant donné le nombre d'accidents, de plus en plus nombreux chaque année, une ou deux journées de formation seront organisées, cet automne, à l'intention des affouagistes.

### 2) RIFSEEP

Le Conseil municipal met en place, pour ses agents, ce nouveau régime indemnitaire obligatoire depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017. Une IFSE (indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertises) est donc créée à cette date.

3) Le conseil municipal autorise le Maire à signer la convention annuelle de prêts (livres, iPads, tablettes...) avec la médiathèque départementale.

4) Le conseil municipal renouvelle le contrat de prestation passé avec la Chambre d'agriculture pour la surveillance de notre zone de captages.

5) Le conseil municipal autorise le Maire à signer la convention de mise à disposition de personnel contractuel proposée par le Centre de gestion.

### 6) Ingénierie 70

L'Agence départementale « Ingénierie 70 » vient de prendre la compétence « assistance informatique aux collectivités », la commune décide d'adhérer à ce service.

### 7) Emplois

-Madame Ricardo- Goncalves Isabelle effectue maintenant le ramassage scolaire communal. Elle est donc passée de 20h à 30h au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

### 8) Travaux sur les réseaux AEP

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer une convention d'assistance avec l'Agence Ingénierie 70 pour les travaux préparatoires liés au remplacement des réseaux AEP prévus cette année, ce qui permettra de pouvoir préparer et envoyer les demandes de subventions liées à ce projet.

### 9) Divers

Le balayage des rues est confié, cette année encore à la société Bernardin d'Aillevillers.

Le conseil vote la modification des statuts de la CCHC.

Le repas des Aînés aura lieu le dimanche 14 mai.

**Prochain conseil : 3 mars**